

## Un camouflet au Livre blanc de la post-production cinéma

Paris, le 14 avril 2019

Dans le cadre de la convention collective de la production cinématographique, les négociations, qui avaient été suspendues en juin dernier faute d'accord, ont repris sur les métiers du montage et de la post-production son : monteur, monteur son, bruiteur, mixeur, et leurs assistants.

Après une première réunion sans aucune avancée, de nouvelles propositions ont été envoyées, le 10 avril, par les trois syndicats de producteurs. Si les propositions précédentes étaient insuffisantes, celles-ci peuvent se résumer en quelques mots : la fin des équipes.

Un point crucial réside dans leur nouvelle définition de fonction du chef monteur son, modifiant celle proposée par les syndicats de techniciens. La voici, avec les coupes rayées et les ajouts en gras :

*Le chef monteur son :*

*« Collaborateur du réalisateur, il a la responsabilité artistique et technique de choisir, monter à l'image les sons provenant du tournage, des sons additionnels et, le cas échéant, créer ou faire créer les sons nécessaires à l'élaboration de l'univers sonore du film défini avec le réalisateur et en collaboration avec le chef monteur cinéma.*

*À ce titre, il détermine avec la production les moyens matériels, techniques et humains nécessaires. Pendant toute la durée du mixage, il collabore **le cas échéant** avec le mixeur cinéma pour réaliser l'équilibre entre les différents éléments de la bande-son. Enfin, il est responsable de la ~~préparation~~, **il prépare** la version internationale du film. »*

Cette définition de fonction évacue donc purement et simplement le chef monteur de toute collaboration à la fabrication de la bande-son du film et nie la nécessité de la présence du chef monteur son au mixage. Elle affiche une volonté de cloisonner, d'isoler les métiers et de rendre conventionnel le morcellement de la chaîne de travail. Le réalisateur passera ainsi d'un collaborateur (de création) à un autre sans qu'aucune continuité ne soit assurée.

Cette direction voulue par les syndicats de producteurs est en contradiction totale avec tout ce que nos quatre métiers ont défendu durant les États généraux et affirmé dans le [Livre blanc](#) de la post-production cinéma : la nécessité du travail en équipe, le retour de bonnes pratiques permettant la collaboration de tous au bénéfice des films et des cinéastes avec lesquels nous travaillons.

Le livre blanc a aujourd'hui été signé par plus de 600 cinéastes et techniciens (et quelques producteurs). Il a aussi été envoyé à près de 700 producteurs — et bien entendu à leurs syndicats — dans l'espoir d'ouvrir une période de discussion constructive sur l'organisation de la post-production. Voilà leur réponse. Ces nouvelles propositions sont un NON violent, méprisant, à tout ce que nous défendons, à nos aspirations, à la philosophie du travail que nous portons. Nous voulons travailler ensemble parce que nous savons — d'expérience — que c'est ainsi que les films doivent se faire, à travers la collaboration harmonieuse de toute une équipe.

Du point de vue des salaires, les nouvelles propositions des syndicats de producteurs suivent la même logique : celle de « diviser pour mieux régner ». Par rapport aux propositions de juin dernier, ils accordent de petites augmentations pour certains postes, mais rien de plus pour d'autres (parmi lesquels les plus bas salaires : assistants monteurs et assistants monteurs son).

Dès le 11 avril, une assemblée générale a débattu de ces propositions : elles ont été refusées unanimement par les monteurs, monteurs son, bruiteurs, et mixeurs. Ensemble nous avons constaté que nos propositions de dialogue constructif ont non seulement été complètement ignorées, mais violemment rejetées.

Les monteurs, monteurs son, bruiteurs, et mixeurs appellent donc tous leurs collègues à être présents le plus nombreux possible, le 17 avril à 9 h 30, devant la Direction générale du travail (39-43 quai André Citroën - Métro Javel) où aura lieu la prochaine commission mixte paritaire.

Outre ce rassemblement, d'autres actions auront lieu pour manifester notre rejet de ces propositions, qui loin de répondre à nos demandes raisonnables et au principe d'équité, préfigurent au contraire de nouvelles et graves dégradations de nos conditions de travail.

Le collectif d'organisation des États généraux

[etatsgeneraux.postprodcinema@gmail.com](mailto:etatsgeneraux.postprodcinema@gmail.com)